

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL DES LOGICIELS POLYCOM®

IMPORTANT - VEUILLEZ LIRE LE PRESENT CONTRAT ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL: Le présent Contrat de Licence de l'Utilisateur Final (ci-après le « Contrat ») est un accord conclu entre vous et/ou toute société que vous représentez (ci-après « vous ») et Polycom (Pays-Bas) B.V. (si vous vous trouvez en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique), Polycom Asia Pacific PTE Ltd. (si vous vous trouvez en Asie Pacifique) ou Polycom, Inc. (si vous vous trouvez dans une autre partie du monde) (ci-après, individuellement et collectivement « POLYCOM »), pour le LOGICIEL (tel que défini ci-dessous) concédé sous licence par POLYCOM ou ses fournisseurs.

Sauf accord écrit contraire de POLYCOM, en acceptant les présentes dispositions ou en installant, téléchargeant, copiant ou utilisant d'une autre façon le LOGICIEL, vous acceptez, pour pouvoir bénéficier de votre licence, d'être lié par les dispositions du présent Contrat, lesquelles prévaudront sur toutes dispositions incohérentes, incompatibles, complémentaires ou pré-imprimées. Si vous n'acceptez pas les dispositions du présent Contrat, votre utilisation est interdite et vous ne pouvez pas installer ni utiliser le LOGICIEL.

Le LOGICIEL est protégé par les lois et traités internationaux sur le droit d'auteur (*copyright*) ainsi que d'autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL vous est concédé sous licence (et non vendu) et son utilisation est régie par les dispositions du présent Contrat. Le présent document n'est PAS un contrat de vente.

Définitions

« LOGICIEL » désigne un logiciel, y compris ses mises à jour ou mises à niveau, ainsi que les supports, documents papier et documentation « en ligne » ou électronique correspondants identifiés sur un BON DE COMMANDE AUTORISE.

« APPAREIL » désigne le matériel POLYCOM avec lequel le LOGICIEL est fourni ou, si ce LOGICIEL est livré en tant que logiciel seul, sur un appareil (y compris, notamment, les configurations matérielles ou logicielles minimum) indiqué dans la documentation du LOGICIEL.

« BON DE COMMANDE AUTORISE » désigne un document de commande précisant le type, la durée et le nombre de licences de LOGICIEL que vous commandez auprès d'un VENDEUR AGREE et qui est accepté par ce dernier.

« VENDEUR AGREE » désigne POLYCOM ou ses distributeurs, revendeurs ou autres partenaires commerciaux autorisés à revendre les produits POLYCOM.

« ACTIVATION DE LA LICENCE » désigne la date à laquelle vous saisissez la clé de licence qui vous est fournie par un VENDEUR AGREE.

I. LICENCE DE DEMONSTRATION / LABORATOIRE / DEVELOPPEMENT

Si vous avez reçu le LOGICIEL à des fins d'évaluation (ci-après la « Démonstration ») ou que vous avez acheté une Licence de Laboratoire ou de Développement, le présent LOGICIEL vous est concédé sous licence conformément aux dispositions exposées ci-dessous.

A. Licence de démonstration.

Concession de licence. Sous réserve des dispositions de la présente Licence de Démonstration, POLYCOM vous concède une licence limitée, non-exclusive et incessible pour installer et utiliser, sur un APPAREIL, le LOGICIEL mentionné sur votre BON DE COMMANDE AUTORISE, dans le seul but de vérifier qu'il convient à vos besoins personnels ou commerciaux internes.

Période de Démonstration. Votre Licence de Démonstration est limitée à soixante (60) jours calendaires à compter de l'ACTIVATION DE LA LICENCE (ci-après la « PERIODE DE DEMONSTRATION »).

Logiciel à Usage Limité. Certaines parties de la version complète du LOGICIEL peuvent être limitées. L'usage complet du LOGICIEL pourra être autorisé lorsqu'une clé de licence Usage Complet ou Abonnement sera achetée. Si vous avez saisi des données dans le LOGICIEL pendant la PERIODE DE DEMONSTRATION et que cette PERIODE prend fin, vous n'aurez plus accès à vos données. POLYCOM exclut toute responsabilité en cas de perte de données due à l'expiration de la Licence de Démonstration.

B. Licence de Laboratoire et de Développement.

Concession de licence. Sous réserve des dispositions de la présente Licence de Laboratoire et de Développement, POLYCOM vous concède une licence limitée, non-exclusive et incessible pour installer et utiliser, sur un APPAREIL, le LOGICIEL mentionné sur votre BON DE COMMANDE AUTORISE, dans le seul but d'utiliser et de tester le LOGICIEL dans un environnement commercial personnel ou interne d'évaluation et non dans un environnement de production.

Durée de la Licence de Laboratoire et de Développement. Votre Licence de Laboratoire et de Développement commence au moment de l'ACTIVATION DE LA LICENCE et prend fin à l'expiration de la durée mentionnée dans votre BON DE COMMANDE AUTORISE (ci-après la « DUREE DE LA LICENCE DE LABORATOIRE ET DE DEVELOPPEMENT »).

C. Exclusion de garantie. NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DU PRESENT CONTRAT, LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET UNIQUEMENT A DES FINS D'EVALUATION. POLYCOM EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES LES GARANTIES, DECLARATIONS ET CONDITIONS, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE, DE CONVENANCE A UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-EVICTION.

D. Dispositions supplémentaires. Les dispositions supplémentaires suivantes du Contrat s'appliquent également à cette Licence de Démonstration / Laboratoire / Développement : Articles IV. 1 (Limitations), IV. 2 (Autres droits et limitations), IV. 4 (Durée, résiliation et maintien en vigueur), IV. 7 (Limitation de responsabilité), IV. 8 (Indemnisation), IV 9 (Exclusions), IV. 10 (Contrôles des exportations) et IV. 11 (Autres dispositions).

II. Licence d'Abonnement

Si vous avez acheté une Licence d'Abonnement, le présent LOGICIEL vous est concédé sous licence conformément aux dispositions exposées ci-dessous.

A. Concession de licence. Sous réserve des dispositions du présent Contrat, et pendant la DUREE DE L'ABONNEMENT, POLYCOM vous concède une licence non-exclusive et incessible (sauf disposition contraire dans les présentes) pour installer et utiliser, sur un APPAREIL, à des fins personnelles ou commerciales internes, le LOGICIEL mentionné sur votre BON DE COMMANDE AUTORISE. Vous n'êtes pas obligé de souscrire une licence UTILISATEUR pour INVITES ; cependant, les INVITES doivent avoir une licence CONNEXION SIMULTANEE.

B. Définitions.

« BURST » désigne une licence à durée limitée, mentionnée sur votre BON DE COMMANDE AUTORISE, vous permettant d'augmenter temporairement le nombre de Connexions Simultanées du LOGICIEL que vous êtes autorisé à utiliser, comme indiqué sur votre bon de commande.

« CONNEXION SIMULTANEE » désigne un point de communication audio ou vidéo unique pour une conférence téléphonique multipoint. Une Connexion Simultanée est soit une Connexion Standard soit une Connexion Universelle, telles que définies dans la documentation du LOGICIEL. Les appels POINT A POINT ne sont pas considérés comme des CONNEXIONS SIMULTANEEES et ne nécessitent pas de licence distincte.

« INVITÉ » désigne un tiers invité à participer à une conférence téléphonique par un UTILISATEUR et qui ne correspond pas à la définition du terme UTILISATEUR. Les INVITÉS ne peuvent ni créer ni gérer les réunions pour le compte de votre société.

« APPELS POINT A POINT » désigne tout appel fait directement entre un maximum de deux utilisateurs, sur des appareils compatibles n'utilisant pas la technologie de pont multipoint de POLYCOM. Les APPELS POINT A POINT peuvent ne pas avoir toutes les fonctionnalités et capacités d'un appel passé au moyen d'une CONNEXION SIMULTANEE.

« DUREE DE L'ABONNEMENT » désigne la période pour laquelle vous avez souscrit une licence pour le LOGICIEL, à compter de l'ACTIVATION DE LA LICENCE jusqu'à l'expiration de la durée indiquée dans votre BON DE COMMANDE AUTORISE.

« UTILISATEUR » désigne un individu salarié, consultant, prestataire, mandataire ou étudiant ou un appareil de visioconférence non attribué à une personne unique, au sein de votre société ou d'une entité légalement reconnue que vous autorisez à utiliser, directement ou indirectement, le LOGICIEL, et à qui vous attribuez un identifiant utilisateur et un mot de passe uniques pour le LOGICIEL. La licence UTILISATEUR s'adresse uniquement à l'UTILISATEUR d'un appareil de visioconférence individuel ou unique et ne peut être ni partagée ni utilisée par plus d'un appareil de visioconférence individuel ou multiple non attribué à une personne unique. Les licences UTILISATEUR ne peuvent pas être réattribuées à de nouveaux UTILISATEURS.

C. Dispositions supplémentaires. A l'exception des Articles I et III, l'ensemble des dispositions du présent Contrat s'applique également à la Licence d'Abonnement.

III. LICENCE D'UTILISATION STANDARD

Si vous avez acheté une Licence d'Utilisation Standard, le présent LOGICIEL vous est concédé sous licence conformément aux dispositions exposées ci-dessous.

A. Concession de Licence. Sous réserve des dispositions du présent Contrat, POLYCOM vous concède une licence non-exclusive, incessible (sauf dispositions contraires dans les présentes) et pour une durée indéterminée (sauf résiliation conformément aux dispositions du présent Contrat) pour installer et utiliser, sur un APPAREIL, à des fins commerciales personnelles ou internes, le nombre et le type de licences de LOGICIEL mentionnés sur votre BON DE COMMANDE AUTORISE.

B. Dispositions supplémentaires. A l'exception des Articles I et II, toutes les dispositions du présent Contrat s'appliquent également à la présente Licence d'Utilisation Standard.

IV. DISPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES.

1. Limitations.

1.1 Vous pouvez utiliser le LOGICIEL conformément à la licence concédée ci-dessus et sous réserve des dispositions suivantes et des mentions de propriété figurant sur le LOGICIEL ou le support sur lequel il est fourni. Vous n'êtes pas autorisé à laisser en crédit-bail, louer, distribuer, céder, vendre ou concéder en sous-licence le LOGICIEL, en tout ou partie, ni à l'utiliser en temps partagé, pour un service d'abonnement, un service bureau, dans le cadre d'un accord d'hébergement ou d'externalisation ou de toute autre manière non autorisée. En outre, aucune licence ne vous est concédée sur le code source du LOGICIEL. Sauf disposition expresse contraire ci-dessous, le présent Contrat de Licence ne vous donne aucun droit sur des brevets, droits d'auteur, secrets de fabrication, marques ou autres droits relatifs au LOGICIEL. Vous êtes seul responsable de l'utilisation du LOGICIEL par vos mandataires, contractants, prestataires de services d'infogérance, clients et fournisseurs, et de leur respect du présent Contrat.

1.2 Vous vous interdisez d'effectuer de l'ingénierie inverse, de décompiler, de modifier ou de désassembler le LOGICIEL ou de donner au LOGICIEL une forme lisible par l'homme, en tout ou partie, sauf et uniquement dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la licence d'un tiers ou les lois applicables (dans tous les cas où la loi permet une telle opération, vous acceptez de remettre à POLYCOM, avec un préavis d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours, une notification écrite l'informant que vous pensez que cette opération est garantie et autorisée, et de donner à POLYCOM la possibilité de déterminer si les dispositions légales rendent cette action nécessaire). Les dispositions ci-dessus comprennent notamment l'analyse des structures de données ou contenus similaires produits par le LOGICIEL. Le LOGICIEL est concédé sous licence en tant que produit unique. Ses composants ne peuvent être dissociés en vue d'une utilisation sur plusieurs APPAREILS. Vous vous interdisez d'utiliser le LOGICIEL à des fins illicites.

1.3 Vous vous interdisez de modifier, traduire ou créer des œuvres dérivées à partir du LOGICIEL.

1.4 Vous vous interdisez de supprimer ou de dissimuler les mentions de propriété, identifications, étiquettes ou marques figurant sur ou dans le LOGICIEL ou la documentation.

2. Autres droits et limitations

2.1 **Sauvegarde.** Sauf disposition expresse contraire du présent Contrat, vous vous interdisez de copier le LOGICIEL. Cependant, pendant la durée du présent Contrat, vous pourrez conserver, ou POLYCOM pourra fournir, une copie du LOGICIEL et, le cas échéant, une copie de toute version antérieure, à des fins de sauvegarde, cette copie ne devant être utilisée qu'en cas, et durant la période, de défaillance de l'original. Toutes les copies du LOGICIEL doivent porter les mentions de propriété figurant sur le LOGICIEL original. Vous ne pouvez pas reproduire la documentation jointe au LOGICIEL.

2.2 **Transfert du logiciel.** Si vous achetez une licence d'Utilisation Standard, vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits au titre du présent Contrat, uniquement dans le cadre du transfert de l'APPAREIL, le cas échéant, et à condition que vous n'en conserviez aucune copie, que vous transfériez l'intégralité du LOGICIEL (y compris le support et les documents papier, toutes mises à niveau ou mises à jour ainsi que le présent Contrat) et que le destinataire accepte les dispositions du présent Contrat. Si le LOGICIEL est une mise à niveau ou mise à jour, le transfert doit comprendre toutes les versions antérieures du LOGICIEL. Cependant, si le LOGICIEL porte la mention « Ne peut être revendu » ou « NPER », vous vous interdisez de le revendre ou de le transférer d'une autre façon moyennant rémunération.

2.3 **Droit d'auteur.** Tous les titres et droits d'auteur sur le LOGICIEL (y compris, notamment, les images, photographies, animations, vidéos, sons, musiques, textes, programmes et « applets » inclus dans le LOGICIEL) et les documents papier joints ainsi que toutes copies du LOGICIEL sont la propriété de POLYCOM ou de ses fournisseurs. Les titres, droits de propriété et droits de propriété intellectuelle sur le LOGICIEL resteront acquis à POLYCOM ou à ses fournisseurs. La propriété et les droits connexes sur le contenu disponible via le LOGICIEL sont la propriété du titulaire du contenu en question et peuvent être protégés par la loi applicable. Le présent Contrat ne saurait être interprété comme vous concédant un quelconque droit sur un tel contenu.

2.4 **Confidentialité.** Le LOGICIEL contient des informations exclusives de valeur ainsi que des secrets de fabrication de POLYCOM et de ses fournisseurs qui restent la propriété de POLYCOM. Vous devez assurer la confidentialité et éviter la divulgation et l'utilisation non autorisée du LOGICIEL.

2.5 **Informations.** En utilisant le LOGICIEL, vous acceptez la transmission par le LOGICIEL d'informations concernant l'appareil (y compris, notamment, les informations techniques relatives à votre appareil, telles que les journaux, statistiques, états de l'appareil et adresses IP) à POLYCOM et/ou aux partenaires POLYCOM. POLYCOM peut utiliser ces informations concernant l'appareil avec toutes les informations techniques que vous fournissez à POLYCOM dans le cadre de votre utilisation du LOGICIEL ou des SERVICES D'ASSISTANCE, aux fins de son activité, conformément à la Charte de Protection des Données à Caractère Personnel de POLYCOM disponible sur <http://www.polycom.com/company/privacy-policy.html>. POLYCOM n'a pas l'obligation de conserver vos données ou informations et POLYCOM n'est pas responsable des pertes de données.

2.6 **Logiciels sur Double Support.** Vous pouvez recevoir le LOGICIEL sur plusieurs supports. Quel(le) que soit le type ou la taille du support que vous recevez, vous ne pouvez utiliser qu'un seul support adapté à votre APPAREIL. Vous vous interdisez d'utiliser ou d'installer l'autre support sur un autre APPAREIL.

2.7 **Droits réservés.** POLYCOM et ses fournisseurs se réservent tous les droits sur le LOGICIEL qui ne vous sont pas expressément concédés dans le présent Contrat.

2.8 **Obligations supplémentaires.** Vous êtes responsable de tous les équipements et de tous frais de tiers (tels que les frais de transport, frais d'Internet ou frais de prestataires ou de communication) nécessaires pour accéder au LOGICIEL.

2.9 **Installation.** Vous reconnaissez que l'installation du LOGICIEL et, le cas échéant, l'utilisation de fonctionnalités logicielles supplémentaires, peut nécessiter une clé de licence qui peut limiter l'installation du LOGICIEL au LOGICIEL concédé sous licence. POLYCOM peut également intégrer des algorithmes dans le LOGICIEL qui comparent régulièrement les licences de LOGICIEL activées avec le LOGICIEL concédé sous licence. Vous reconnaissez en outre que le LOGICIEL doit être activé lors de sa première installation et lors d'événements futurs, y compris, notamment, les mises à jours et modifications de votre matériel sur lequel le LOGICIEL est installé. Vous reconnaissez que la clé de licence et les contrôles internes du LOGICIEL peuvent ne pas limiter l'utilisation aux quantités autorisées et ne pas garantir le respect du présent Contrat.

3. Services d'assistance

POLYCOM peut vous fournir des services d'assistance, y compris des services d'assistance relatifs à la fourniture et à la disponibilité des mises à jour et mises à niveau du LOGICIEL, concernant le LOGICIEL (ci-après les « SERVICES D'ASSISTANCE »). Sauf accord écrit contraire de POLYCOM, l'utilisation des SERVICES D'ASSISTANCE et de tous codes logiciels supplémentaires qui vous sont fournis dans le cadre des SERVICES D'ASSISTANCE, est régie par les dispositions du Programme de Service Mondial des Clients Utilisateurs Finaux de POLYCOM et par la Description du Service applicable.

4. Durée, résiliation et maintien en vigueur

Le présent Contrat entre en vigueur à la date du téléchargement du LOGICIEL et le restera pendant toute la durée de la licence concédée, comme indiqué ci-dessus. Le présent Contrat sera automatiquement résilié si vous ne respectez pas ses dispositions. POLYCOM aura le droit de contrôler votre utilisation du LOGICIEL dans le cadre du présent Contrat, ce en quoi vous l'assisterez dans la mesure du possible. En cas de résiliation, vous devez cesser d'utiliser le LOGICIEL et détruire toutes copies du LOGICIEL ainsi que l'intégralité de ses composants. Vous pouvez résilier le présent Contrat à tout moment en détruisant le LOGICIEL ainsi que l'intégralité de ses composants. La résiliation du présent Contrat n'empêchera pas POLYCOM ou ses fournisseurs de réclamer des dommages et intérêts. Si vous ne respectez pas les limitations ci-dessus, la présente licence sera résiliée et vous serez responsable, à l'égard de POLYCOM et de ses fournisseurs, des dommages ou des pertes causés par votre manquement. La renonciation par POLYCOM à se prévaloir d'un manquement ou d'une violation spécifique ne saurait constituer une renonciation à se prévaloir de tout(e) manquement ou défaillance ultérieur(e).

Les dispositions ci-après demeureront en vigueur à l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat : Articles IV. 1 (Limitations), IV. 2 (Autres droits et limitations), IV. 5 (Durée, résiliation et maintien en vigueur), IV. 7 (Limitation de responsabilité), IV. 8 (Indemnisation), IV. 9 (Exclusions), IV. 10 (Contrôles des exportations) et IV 11 (Autres dispositions).

5. Mises à niveau

Si le LOGICIEL est qualifié de mise à niveau ou mise à jour, vous devez être dûment autorisé à utiliser le logiciel identifié par POLYCOM comme étant éligible à la mise à niveau ou mise à jour pour pouvoir utiliser le LOGICIEL. Un LOGICIEL qualifié de mise à jour ou mise à niveau remplace et/ou complète le logiciel constituant la base de votre éligibilité à la mise à jour ou mise à niveau. Vous ne pouvez utiliser le LOGICIEL mis à niveau / mis à jour en résultant que conformément aux dispositions du présent Contrat. Si le LOGICIEL est une mise à niveau ou une mise à jour d'un élément faisant partie d'un ensemble de programmes logiciels pour lequel vous avez obtenu une licence de produit unique, le LOGICIEL ne pourra être utilisé et transféré qu'en tant qu'élément de cet ensemble LOGICIEL unique et ne pourra pas être dissocié en vue d'une utilisation sur plusieurs APPAREILS.

6. Garanties et exclusions de garantie

6.1 **Limitation de garantie.** Sauf disposition contraire d'une Licence de Tiers ou des licences des tiers exposées ci-dessous, POLYCOM garantit que (a) le LOGICIEL fonctionnera substantiellement conformément à la documentation jointe pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'expédition par POLYCOM ou de la date à laquelle vous téléchargez le LOGICIEL pour la première fois, selon le cas, et (b) tous SERVICES D'ASSISTANCE fournis par POLYCOM devront être substantiellement conformes à ce qui est décrit dans les documents écrits applicables qui vous sont remis par POLYCOM. La présente garantie est uniquement valable pour l'acheteur d'origine. POLYCOM NE GARANTIT PAS QUE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL SERA ININTERROMPUE OU EXEMPTÉ D'ERREUR NI QUE LES DEFANTS DU LOGICIEL SERONT CORRIGES. VOUS ETES PLEINEMENT RESPONSABLE DU CHOIX DU LOGICIEL VISANT A OBTENIR LES RESULTATS ESCOMPTES ET DE L'INSTALLATION, DE L'UTILISATION ET DES RESULTATS OBTENUS A PARTIR DU LOGICIEL. SI LE LOGICIEL NE FONCTIONNE PAS CONFORMEMENT A LA GARANTIE, L'UNIQUE OBLIGATION DE POLYCOM EN VERTU DE LA PRESENTE GARANTIE EXPRESSE SERA, AU CHOIX DE POLYCOM ET A SES FRAIS, DE REPARER OU DE REMPLACER LE LOGICIEL DEFECTUEUX OU SI AUCUNE DES DEUX OPTIONS PRECEDENTES N'EST RAISONNABLEMENT POSSIBLE, POLYCOM POURRA, A SON ENTIERE DISCRETION, VOUS REMBOURSER LE PRIX D'ACHAT PAYE POUR LE PRODUIT DEFECTUEUX. Tout LOGICIEL de remplacement sera substantiellement conforme à la documentation jointe et sera garanti pour le reste de la période de garantie d'origine ou pendant trente (30) jours, la période la plus longue étant retenue.

6.2 **Garanties exclusives.** DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI, LES GARANTIES ET RECOURS CI-DESSUS SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUTES AUTRES GARANTIES, DISPOSITIONS OU CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, DE FAIT OU DU FAIT DE LA LOI, LEGALES OU AUTRES, Y COMPRIS LES GARANTIES, DISPOSITIONS OU CONDITIONS DE QUALITE MARCHANDE, DE CONVENANCE A UN USAGE PARTICULIER, DE QUALITE SATISFAISANTE, DE CONFORMITE A LA DESCRIPTION ET DE

NON CONTREFAÇON, TOUTES CES GARANTIES ÉTANT EXPRESSEMENT EXCLUES. POLYCOM N'ASSUME AUCUNE AUTRE RESPONSABILITÉ ET N'AUTORISE AUCUNE AUTRE PERSONNE À ASSUMER POUR SON COMPTE UNE AUTRE RESPONSABILITÉ CONCERNANT LA VENTE, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE OU L'UTILISATION DU LOGICIEL. AUCUN(E) CONSEIL OU INFORMATION, ORAL(E) OU ÉCRIT(E), QUE VOUS OBTIENDREZ AUPRÈS DE POLYCOM OU VIA OU À PARTIR DU LOGICIEL NE CRÉERA D'AUTRES GARANTIES QUE CELLES EXPRESSEMENT EXPOSÉES DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

POLYCOM ET SES FOURNISSEURS EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITÉ AU TITRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE SI LEURS TESTS ET EXAMENS RÉVÈLENT QUE LE DÉFAUT OU LE DYSFONCTIONNEMENT ALLEGUÉ DU LOGICIEL N'EXISTE PAS OU A ÉTÉ CAUSÉ (PAR VOUS OU UN TIERS) À LA SUITE D'UNE MAUVAISE UTILISATION, D'UNE NÉGLIGENCE, D'UNE MAUVAISE INSTALLATION OU DE TESTS INCORRECTS, DE TENTATIVES NON AUTORISÉES DE MODIFIER LE LOGICIEL OU DE TOUTE AUTRE CAUSE N'ENTRANT PAS DANS LE CHAMP DE L'UTILISATION PRÉVUE OU ENCORE D'UN(E) ACCIDENT, INCENDIE, Foudre, COUPURE D'ÉLECTRICITÉ OU AUTRE RISQUE OU CATASTROPHE NATURELLE.

7. Limitation de responsabilité

VOUS UTILISEZ LE LOGICIEL À VOS PROPRES RISQUES. VOUS SEREZ SEUL RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS À VOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE OU DES PERTES DE DONNÉES RESULTANT DU TÉLÉCHARGEMENT OU DE L'UTILISATION DU LOGICIEL. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, POLYCOM OU SES FOURNISSEURS NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES DOMMAGES SPÉCIAUX, INCIDENTS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, NOTAMMENT, DES DOMMAGES RESULTANT D'UN MANQUE À GAGNER OU D'UNE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, D'UNE INTERRUPTION DE L'ACTIVITÉ OU DU TRAVAIL, D'UNE DÉFAILLANCE OU D'UN DYSFONCTIONNEMENT INFORMATIQUE, D'UNE PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES, DE DONNÉES OU D'UTILISATION DE DONNÉES, D'UNE PERTE DE CLIENTÈLE OU TOUTE AUTRE PERTE PÉCUNIAIRE) RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL OU DE LA FOURNITURE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ DE FOURNIR LES SERVICES D'ASSISTANCE, MÊME SI POLYCOM OU SES FOURNISSEURS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, LES FOURNISSEURS DE POLYCOM NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL. EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE POLYCOM SE LIMITERA À LA PLUS IMPORTANTE DES SOMMES SUIVANTES : LE MONTANT RÉELLEMENT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL OU LA SOMME DE 1,00 \$. NONOBTANT LES DISPOSITIONS DU PRÉSENT ARTICLE 7, SI VOUS AVEZ CONCLU UN CONTRAT DE SERVICES D'ASSISTANCE POLYCOM, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE POLYCOM CONCERNANT LES SERVICES D'ASSISTANCE SERA RÉGIE PAR LES DISPOSITIONS DE CE CONTRAT.

8. Indemnisation

Vous acceptez d'indemniser et de garantir POLYCOM et ses filiales, sociétés affiliées, dirigeants, mandataires, co-titulaires de marques (*co-branders*), clients, fournisseurs ou autres partenaires, ainsi que ses salariés contre toute perte, réclamation ou demande, y compris les honoraires raisonnables d'avocat, faite par un tiers en raison ou à la suite de votre utilisation du LOGICIEL, de votre connexion au LOGICIEL ou d'un manquement de votre part aux Conditions.

9. Exclusions

9.1 Lois locales. Certains pays, états ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des garanties implicites ni la limitation des dommages incidents ou consécutifs pour certains produits fournis aux consommateurs, ni la limitation de responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel. Dans ce cas, les limitations et exclusions ci-dessus peuvent être limitées lorsqu'elles s'appliquent à vous. Lorsque la loi locale ne permet pas d'exclure les garanties implicites dans leur intégralité, elles seront limitées à la durée de garantie applicable.

9.2 Qualité. POLYCOM ne peut pas garantir que le LOGICIEL fonctionnera systématiquement sans aucun(e) perturbation, retard ou erreur. Un certain nombre de facteurs peut impacter la qualité de vos communications et l'utilisation du LOGICIEL et peuvent entraîner une défaillance de vos communications, y compris, notamment : votre réseau local, pare-feu, fournisseur de services Internet, l'Internet public, le réseau public commuté de téléphonie et votre alimentation électronique. POLYCOM exclut toute responsabilité en cas de perturbation, d'interruption ou de retard causé(e) par une défaillance ou une inadéquation de l'un de ces éléments ou de tous autres éléments sur lesquels elle n'a aucun contrôle.

9.3 **Utilisation à haut risque.** Le LOGICIEL n'est pas insensible aux défaillances et n'est pas conçu, ni destiné à une utilisation dans des environnements dangereux nécessitant des performances à sécurité intégrée, ni pour des installations pour lesquelles une défaillance du LOGICIEL pourrait entraîner directement un décès, un préjudice corporel ou de graves dommages physiques ou dommages aux biens (ci-après, collectivement, les « Utilisations à Haut Risque »). Parce qu'il n'est pas garanti que le LOGICIEL fonctionnera sans perturbation, retard ou erreur (voir article 9.2 ci-dessus), le LOGICIEL ne doit jamais être utilisé comme moyen unique de communication dans le cadre d'une Utilisation à Haut Risque. Vous assumez toute la responsabilité du choix du LOGICIEL pour une Utilisation à Haut Risque. POLYCOM ET SES FOURNISSEURS EXCLUENT EXPRESSEMENT TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE CONVENANCE AUX UTILISATIONS A HAUT RISQUE.

10. Contrôles des exportations.

Vous reconnaissez que le LOGICIEL peut être régi par des lois et règlements de différents pays en matière d'exportation et/ou d'importation, y compris, notamment les Règlements américains émis par l'Administration en charge des Exportations (*US Export Administration Regulations*), limitant le téléchargement, le transfert, la réexportation, la vente et l'importation du LOGICIEL à destination de certains pays et de certaines personnes. Vous reconnaissez également que le LOGICIEL peut contenir des fonctionnalités de cryptage / décryptage soumises à des restrictions en matière de licence en vertu des lois américaines et autres applicables aux exportations, réexportations, importations ou transferts au sein d'un pays. Vous vous engagez à parfaitement respecter toutes les restrictions et obligations applicables en matière de licence d'exportation ainsi que toutes les lois et règlements relatifs à l'importation du LOGICIEL, aux Etats-Unis et dans tout autre pays dans lequel le LOGICIEL est téléchargé ou utilisé. Nonobstant ce qui précède, le LOGICIEL ne peut pas être téléchargé ni exporté ou réexporté d'une autre façon (i) dans un pays tel que, ou à destination d'un ressortissant ou résident (à l'exception des ressortissants légalement autorisés à résider en permanence dans des pays tiers), de Cuba, d'Iran, de Corée du Nord, du Soudan, de Syrie ou de tout autre pays à l'encontre duquel les Etats-Unis mettent en place périodiquement un programme de sanctions complet à l'échelle nationale, (ii) à tout utilisateur final dont on sait, ou dont on peut penser qu'il l'utilisera pour concevoir, développer ou produire des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, ou (iii) à toute personne faisant l'objet d'une interdiction et figurant la liste des Ressortissants Spécialement Désignés établie par le Ministère américain des Finances (*U.S. Treasury Department's list of Specially Designated Nationals*), la Liste des Personnes faisant l'objet d'une Interdiction, la Liste des Entités ou la Liste Non Vérifiée établies par le Ministère américain du Commerce (*U.S. Commerce Department's Denied Persons List, Entity List or Unverified List*) telles que mises à jour périodiquement (voir le site <http://www.bis.doc.gov/complianceandenforcement/liststocheck.htm>). En téléchargeant ou en utilisant le LOGICIEL, vous acceptez ce qui précède et vous déclarez et garantissez ne pas vous trouver, ne pas être sous le contrôle, ne pas agir pour le compte ou ne pas être un ressortissant ou un résident d'un tel pays et ne pas figurer sur ces listes. Si vous obtenez ce LOGICIEL en dehors des Etats-Unis, vous acceptez également de ne pas l'exporter ou réexporter en violation des lois du pays dans lequel il a été acquis, y compris, notamment les lois sur les exportations et les sanctions.

11. Autres dispositions

11.1 **Droit applicable.** Le présent Contrat est régi par les lois de l'Etat de Californie, à l'exception des règles de conflits de lois. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive de la *Superior Court* du Comté de Santa Clara et/ou de la *District Court* du District Nord de Californie (Etats-Unis). Tous les dépens et frais de justice accordés en dernier ressort seront à la charge de la partie qui n'aura pas obtenu gain de cause. La Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises (1980) et la Loi Uniforme sur les Transactions Informatiques (*Uniform Computer Information Transactions Act*, UCITA) sont par les présentes intégralement exclues et ne s'appliquent pas au présent Contrat.

11.2 **Intégralité de l'accord.** Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord relatif au LOGICIEL et ne peut être modifié que par un document écrit signé par les deux parties. Si une disposition du présent Contrat est déclarée inopposable, cette disposition ne sera modifiée que dans la mesure de ce qui est nécessaire pour la rendre opposable.

11.3 **Contact.** Si vous avez des questions concernant le présent Contrat ou si vous souhaitez contacter POLYCOM pour quelque raison que ce soit, veuillez contacter le bureau POLYCOM en charge de votre pays.

11.4 **Droits limités du gouvernement américain.** Le logiciel et la documentation fournis par POLYCOM en vertu du présent Contrat constituent des « Biens Commerciaux », au sens des articles 48 C.F.R. §2.101, composés d'un « Logiciel Informatique Commercial » et d'une « Documentation Relative à un Logiciel Informatique Commercial », tels que définis par les articles 48 C.F.R. §12.212 ou 48 C.F.R. §227.7202, selon le cas.

Conformément aux Articles 48 C.F.R. § 12.212 ou 48 C.F.R. §§227.7202-1 à 227.7202-4, selon le cas, le Logiciel Informatique Commercial et la Documentation du Logiciel Informatique Commercial sont concédés sous licence aux utilisateurs finaux du gouvernement américain (a) uniquement en tant que Biens Commerciaux et (b) uniquement assortis des droits concédés aux autres utilisateurs finaux conformément aux dispositions des présentes.

11.5

Logiciels Tiers. Le LOGICIEL peut être distribué avec des logiciels régis par des licences de tiers (ci-après les « Logiciels Tiers » et la « Licence de Tiers »). Les Logiciels Tiers vous sont concédés sous licence sous réserve des dispositions du présent Contrat, nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat ou de la Licence de Tiers correspondantes. Plus d'informations sur les conditions des Licences de Tiers applicables au LOGICIEL sont disponibles dans la documentation de chaque LOGICIEL et sur <http://documents.polycom.com/indexes/licenses>. POLYCOM ne fait aucune déclaration distincte ni ne donne aucune garantie concernant les Logiciels Tiers et n'aura aucune obligation ou responsabilité concernant ces Logiciels. Si les Licences de Tiers comprennent des licences qui prévoient la mise à disposition du code source et que le code source correspondant n'est pas inclus dans le LOGICIEL, consultez la documentation fournie avec chaque LOGICIEL pour savoir comment obtenir ce code.

11.6 **Traductions.** Le présent Contrat peut avoir été traduit dans plusieurs langues à des fins de commodité pour les clients de POLYCOM. Bien qu'à la connaissance de POLYCOM, la traduction soit correcte, POLYCOM exclut toute responsabilité en cas d'inexactitude. L'anglais est la version du Contrat qui fait foi, les traductions n'ayant été faites qu'à des fins pratiques. En cas d'incohérence entre la version anglaise du Contrat et une version traduite dans une autre langue, la version anglaise prévaudra.

11.7 **Interfaces de programmation d'applications (API).** Dans la mesure où le LOGICIEL contient des API, vous reconnaissez que votre accès et utilisation des API seront régis par les dispositions du « Contrat de Licence des Interfaces de Programmation des Applications » en vigueur et disponible sur www.support.polycom.com.

EN INSTALLANT, COPIANT OU UTILISANT D'UNE AUTRE FACON LE PRESENT LOGICIEL, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU ET COMPRIS ET VOUS ACCEPTEZ D'ETRE LIE PAR LES PRESENTES DISPOSITIONS.

Polycom, Inc. © 2015. TOUS DROITS RESERVES.
6001 America Center Drive
San Jose, CA 95002
Etats-Unis